





Septembre est un mois singulier pour la Sécurité sociale : celui de la découverte du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, dit PLFSS. Cette année, également à l'ordre du jour, la préparation des nouvelles conventions d'objectifs et de gestion, dit COG, de chaque branche votée tous les cinq ans.

Cet arsenal législatif, mis en place par le Plan Juppé en 1996, n'a qu'un seul objectif : casser méthodiquement l'une des plus belles conquêtes ouvrières en la plaçant sous un pilotage purement gestionnaire.

La loi de financement de la Sécurité sociale, votée chaque année, répond à des choix politiques consistant à adapter les prestations aux financements et non aux besoins. Ainsi la LFSS, Loi de financement de la Sécurité sociale, s'accompagne systématiquement d'exonérations de cotisation sociales en faveur du patronat. Cette politique purement gestionnaire entraîne des restrictions de plus en plus drastiques malgré l'importance des besoins (manque de lits, de personnels dans les hôpitaux, de médicaments de moins en moins remboursés, en laissant la part belle au milieu assurantiel, la diminution des prestations familiales, le gel des pensions de retraite...).

Les COG sont élaborées dans cette même logique en rationalisant toujours davantage les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la Sécurité sociale, mettant réellement à mal sa mission de service public.

Les COG ont ainsi entraîné la suppression de 8800 emplois pour la période 2014-2017, auxquels il faut ajouter les milliers d'emplois disparus du fait des COG précédentes.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Aussi bien la baisse des moyens que celle des prestations est un tout qui vient se corrélér à une part de plus en plus importante du financement de la Sécurité sociale par l'impôt.

En 2021, le financement de la Sécurité sociale repose à près de 50 % sur l'impôt, représentant une part majoritaire du financement de la branche maladie (et la totalité de celui de la nouvelle branche autonomie). Or, loin de n'être qu'une question technique, les modes de financement de la Sécurité sociale ont des implications démocratiques fortes. Ces derniers, tels que pensés par le gouvernement, détruisent peu à peu la Sécurité sociale imaginée par Ambroise Croizat où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Derrière des choix qui se veulent presque techniques, nous glissons vers un système à l'américaine, financé par l'impôt et géré par l'État, qui proposera une base minimum sous forme d'assistance aux plus précaires, laissant ainsi la place aux jeux des assurances. La CGT est évidemment totalement opposée à un tel changement de système et revendique le financement de la Sécurité sociale par les cotisations sociales, constituant ainsi le fondement d'une gestion par les travailleurs et travailleuses et surtout une réponse à leurs besoins sociaux.

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger reseausociale_n3.pdf](#) (217.43 Ko)

Public: [Infos Confédérales](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank